

Conseil municipal du 8 septembre 2017

Présents : Besse Sylvie, Coutou Elisabeth, Doumerc Paul, Dugué Amélie, Guémin Pierre, Kretz Jean-Luc, Maffre Serge, Lacombe Jean-Jacques, Lefranc Paul, Letellier Axel, Remond Benjamin.
Absents : Damo Jacqueline, Delabre Philippe (pouvoir à Jean-Luc Kretz), Jadelot Antoine, Lefranc Paul.

Secrétaire de séance Elisabeth Coutou

1-Décisions modificatives :

- vente du tracteur et de la remorque (1500 et 3000 €)
- transfert de 20000 € pour l'aménagement du bourg d'une ligne budgétaire à une autre.
- annulation d'une facture d'ordure ménagère émise à tort (99 €)
- budget eau : transfert de 2546€ d'étude d'une ligne à une autre
- annulation de factures d'eau indues (115 €, 84,75 € : 200).

2- Modification des statuts de la 4C :

Les statuts de 4C ont été modifiés en vue de prendre la compétence facultative sur l'aménagement du réseau numérique (déploiement de la fibre).

3- Marché fourniture pour le maillage de l'eau :

L'entreprise MTP est retenue pour la somme de 493413 €.

4- Poste d'agent de maîtrise :

Franck Fallières passe agent de maîtrise.

5- RPQS adopté à l'unanimité.

6- Exonération et remise abonnement eau suite à une erreur et pour une personne nécessiteuse voté à l'unanimité.

7- Projet grand site :

Projet porté par le PETR Midi Quercy (anciennement Pays) : projet cherchant à fédérer le développement touristique de la vallée de l'Aveyron. Le Conseil décide de participer au dépôt du dossier de candidature : voté moins deux abstentions : E Coutou et A Dugué.

8- Fermeture de la trésorerie de Cordes :

Le conseil prend une délibération signifiant son désaccord avec une telle mesure qui nous prive, une

fois de plus d'un service public.

9- Aménagement du bourg

La deuxième tranche d'aménagement du village devra être conforme aux préconisations de la commission aménagement .

L'aménagement de l'abords des poubelles sera fait en régie.

Le cahier des charges sera en tranches optionnelles pour, qu'à la suite d'une concertation avec la commission aménagement, les choix de ces options soient faits.

Axel Letelier propose qu'une étude sur la signalisation du stationnement soit faite par le bureau d'étude direct graphique pour 5875€ ht.

10- Une parcelle, dans le bourg est proposée à la vente à la mairie : le conseil décide de ne pas donner suite pour le moment et d'en reparler au prochain conseil.

Questions diverses :

-Le fournil Donadieu dans le bourg est à vendre : le conseil décide de faire un projet autour de ce fournil et donc d'essayer de l'acquérir.

-La commune doit procéder à la vente de l'ancien mini car de ramassage, qui a plus de 8 ans et à l'achat d'un nouveau pour 24298,76 € .

-La Bôle : la commune de Vaour va facturer directement à Philippe Delabre les travaux de viabilisations de ces terrains.

-L'épicerie a trouvé une repreneuse.

-Course cycliste : Grand Fondo :

Les élus tiennent à remercier les bénévoles qui ont accompagné les cyclistes du Gran Fondo blessés entre Vaour et Penne (premiers soins, sécurisation des lieux, présence réconfortante en attendant les secours,...) ; merci également aux 17 « signaleurs » bénévoles qui ont contribué à la sécurisation de la course à Penne. Par ailleurs la Mairie va demander au Conseil Départemental une signalisation de dangerosité à la hauteur de la sortie de Garrissou et donc du virage en dessous.

Questions du public :

Franck Sorin signale au conseil que l'acoustique de la salle de la mairie est déplorable.